

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Gaudet, Kenneth - président	Clare
Samson, Blair - vice-président	Richmond
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
d'Entremont, Jeanelle	Argyle
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Marchand, Louise	Richmond
Middleton, Hank	Rive-Sud
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

**ABSENCE
MOTIVÉE :**

Larade, Joeleen	Inverness
-----------------	-----------

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Goud, Aurée-Maude	secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATEURS :

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE
Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications

Samedi 22 juin 2019

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Aurée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout : Composition du comité de négociations (point 7.8.)

Clyde DeViller, appuyé par Marthe Craig, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Réunion 254 (régulière), École acadienne de Truro

Le président indique une précision à apporter au point 9.3.

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marcel LeFort, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 4 mai 2019 tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 254

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. PRÉSENTATION DU PUBLIC :

Il y a un public à ce point à l'ordre du jour.

5.1. Drs Michel Comeau et Sukhdip Singh

Les docteurs Comeau et Singh font une présentation concernant les critères d'admission du CSAP en ce qui a trait aux nouveaux arrivants au Canada dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Dr Singh est arrivé en Clare avec sa famille au milieu de l'année scolaire 2018-2019. Il avait inscrit son fils dans une école anglophone pour quelques mois afin de finir l'année scolaire en cours sans réaliser que cette action allait lui nier accès à l'école francophone l'année scolaire suivante; bien que son fils aurait été accepté s'il avait été inscrit au CSAP en premier lieu. Depuis leur arrivée, la famille Singh s'est intégrée dans la communauté acadienne de la région et souhaite alors que leurs enfants puissent recevoir une instruction en français.

Dr Singh demande à ce que le Conseil scolaire acadien provincial permette à son fils de fréquenter une école du CSAP dès septembre 2019.

5.2. MM Stéphane Cyr et Ronnie LeBlanc

M. Stéphane Cyr, Directeur général de la municipalité de Clare, et M. Ronnie LeBlanc, Préfet de la municipalité de Clare, font une présentation en appui à la demande de la famille Singh.

Ils demandent à ce que le CSAP révise la politique 501 « Critères d'admission » en prenant en considération la réalité des municipalités rurales d'aujourd'hui. Ils soulignent que si les nouveaux arrivants n'ont pas d'autre choix que d'inscrire leurs enfants aux écoles anglophones, la langue et la culture acadienne dont les Acadiens de la région travaillent à préserver pourraient en souffrir fortement.

Finalement, ils demandent au Conseil d'envisager une permission spéciale aux nouveaux arrivants non francophones de fréquenter les écoles rurales du CSAP afin de protéger la langue et la culture acadienne des communautés acadiennes en Nouvelle-Écosse.

6. SURVOL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Les membres prennent un moment pour faire un survol de l'article 9 « Procès-verbaux et dossiers »; ainsi que de l'article 10 « Correspondance » de leur Règlement intérieur. Les membres soulignent certains endroits où des révisions seraient appropriées lors de la prochaine mise à jour de ce document.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

7.1. CHOIX DU NOM DU CENTRE À BEDFORD

Le public était convié à soumettre des suggestions de noms pour le nouveau centre situé à Bedford. Des 80 propositions de noms reçues, le comité d'évaluation a présenté les cinq noms suivants au Conseil pour sélection finale :

- Centre l'Étincelle
- Centre des Petits soleils
- Centre le Tournesol
- Centre Vents et voiles
- Centre du Jardin d'avenir

Après délibération, le Conseil adopte la motion qui suit :

Résolution 255-01

Marthe Craig, appuyée par Blair Samson, propose que le Conseil adopte le nom « Centre le Tournesol » pour le nouveau centre à Bedford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2. REPRÉSENTANT DU CONSEIL : C.A. FNCSF ET SUBSTITUT

Résolution 255-02

Marcel Cottreau, appuyé par Marcel LeFort, propose de nommer M. Léonard LeFort à titre de représentant du Conseil au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones 2019-2020 avec un mandat débutant lors de l'Assemblée générale annuelle en octobre 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 255-03

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose de nommer Mme Hélène Lavigne à titre de substitut du Conseil au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones 2019-2020. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.3. ENCAN SILENCIEUX – CONGRÈS FNCSF 2019

Résolution 255-04

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Sophie Thériault, propose que le Conseil scolaire offre un ou plusieurs cadeaux, représentant la Nouvelle-Écosse, d'une valeur totale de 250 \$ pour contribuer à l'encan silencieux préparé par la Fondation Éduquer en français, qui aura lieu lors de l'AGA de la FNCSF en octobre 2019.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

7.4. DÉLÉGUÉS AGA FANE 2019

Résolution 255-05

Marcel LeFort, appuyé par André Surette, propose de nommer M. Blair Samson et Mme Sophie Thériault à titre de délégués à l'Assemblée générale annuelle 2019 de la FANE qui aura lieu du 18 au 20 octobre 2019 à Dartmouth, N.É.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5. DISCUSSION DE SUIVI : PROGRAMME POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

Le directeur général explique que lors de la réunion du Conseil du 4 mai 2019, les membres avaient participé à une session de travail sur l'analyse du programme pour les enfants de 3 ans. Le directeur général est maintenant à la recherche d'une direction de la part du Conseil et souligne qu'il comprend que ce n'est pas une décision à prendre à la légère.

M. Blair Samson propose la motion suivante :

Que le Conseil scolaire acadien provincial mette en place un minimum de trois (3) projets pilotes, un par région, en janvier 2020 pour les enfants de 3 ans; et que les choix soient pris à des places qui peuvent les accueillir.

M. Jérôme Breau appuie la motion.

Les membres discutent de la motion proposée. Certains membres indiquent qu'il faudrait assurer que certaines choses soient mises au clair avant de procéder trop rapidement; tel que déterminer l'âge qu'un enfant devrait avoir avant de pouvoir fréquenter un site, ainsi que du processus de sélection des sites pilotes. Il fut mentionné que ces types de détails seraient décidés par le directeur général.

Plusieurs membres indiquent qu'ils appuient la motion proposée dans l'optique d'offrir une intervention précoce en français; tandis que d'autres questionnent si ça ne répondait pas mieux à leur mandat de concentrer leurs appuis et efforts sur les élèves réellement sous leur tutelle plutôt que de poursuivre un programme pour les enfants de 3 ans.

Suite aux délibérations, la motion est mise aux voix.

Résolution 255-06

Blair Samson, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil scolaire acadien provincial mette en place un minimum de trois (3) projets pilotes, un par région, en janvier 2020 pour les enfants de 3 ans; et que les choix soient pris à des places qui peuvent les accueillir.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

7.6. TERRAINS DES ÉCOLES DU CSAP

Lors de l'exercice des choix des priorités du Conseil en décembre 2018, le Conseil avait identifié qu'une nouvelle construction pour l'École des Beaux-Marais était la première priorité du Conseil 2019-2020.

Les membres discutent d'une demande provenant du CEC de l'École des Beaux-Marais concernant le fait qu'un consultant du ministère du Transport et du Renouvellement de l'infrastructure (TIR) fera une évaluation de sites pour une nouvelle école dans la région de Chezzetcook pour le Halifax Regional Center for Education (HRCE) prochainement. Le CEC considère ceci comme étant une opportunité de demander au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) que ce même consultant fasse une évaluation parallèle pour un nouveau terrain pour le CSAP également. Les membres du Conseil appuient cette idée, ce qui entraîne la motion suivante :

Résolution 255-07

Marthe Craig, appuyée par Jérôme Breau, propose qu'une lettre soit acheminée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) demandant que le consultant du ministère du Transport et du Renouvellement de l'infrastructure (TIR) fasse une évaluation de sites également pour l'éventuelle nouvelle école du CSAP dans la région de Chezzetcook en parallèle à l'évaluation de sites pour la nouvelle école du Halifax Regional Center for Education (HRCE) dans cette même région.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.7. TERRAINS PRÈS DU CENTRE SCOLAIRE DE LA RIVE-SUD

Les membres discutent du fait que le Centre scolaire de la Rive-Sud, quatrième sur la liste des priorités du Conseil 2019-2020, nécessitera un agrandissement de 12 nouvelles salles de classe en 2021-2022, tel qu'identifié au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) lors des choix des priorités du Conseil en décembre 2018.

D'après les données, un agrandissement futur de l'école ne serait pas possible sur le terrain actuel de l'école et nécessiterait l'achat de terrains adjacents. Les lots de terre qui entourent cette école sont présentement à vendre; et, en raison de la construction d'un nouvel édifice municipal, ces lots sont devenus hautement désirés dans la communauté.

Afin d'assurer que cette école reçoive l'agrandissement éventuel nécessaire, le Conseil constate que bien que l'agrandissement ne sera pas fait dans un avenir rapproché, que l'achat des lots adjacents doit avoir lieu très bientôt puisque ceux-ci ne seront plus disponibles par le temps que le MEDPE soit prêt à entreprendre l'agrandissement de l'école; ce qui fut place à la motion suivante :

Résolution 255-08

Blair Samson, appuyé par Marthe Craig, propose qu'une lettre soit acheminée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) demandant que le MEDPE procède très bientôt à l'achat des deux lots de terre à vendre adjacents le Centre scolaire de la Rive-Sud; spécifiquement les terrains de 7,09 et 3,37 acres, afin d'assurer que cette école reçoive l'agrandissement nécessaire éventuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.8. COMPOSITION DU COMITÉ DE NÉGOCIATIONS

Résolution 255-09

André Surette, appuyé par Hank Middleton, propose de nommer les membres suivants au sein du comité de négociations :

Région nord-est : M. Blair Samson

Région centrale : M. Lucien Comeau

Région sud-ouest : M. Marcel Cottreau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. 8.1. COMITÉ À HUIS CLOS

Louise Marchand, appuyée par Hélène Lavigne, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.2. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Léonard LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

NB – Afin de respecter le temps identifié à l'ordre du jour, le point 12. « Planification stratégique 2019-2023 » fut traité à ce temps.

9. 9.1. COMITÉ À HUIS CLOS

Marthe Craig, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

André Surette, appuyé par Marcel LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-21/2019-01, 2019-11, 2018-11, 2018-19, 2019-12, 2019-13, 2019-14, 2019-15, 2019-16, 2019-17, les cas de personnel 2019-04P et 2019-05P, ainsi que le rapport de suspensions.

Résolution 255-10

Louise Marchand, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas de personnel 2019-04P. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Résolution 255-11

Hank Middleton, appuyé par Léonard LeFort, propose de déposer sur table d'ici à la fin août 2019 la motion suivante :

« Marcel Cottreau, appuyé par Hélène Lavigne, propose que suite à l'appel qui est venu au Conseil, que le Conseil accepte les inscriptions des enfants de la famille Singh des Indes, exceptionnellement et sans préjudice. »

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

11. OBJECTIFS DU DG 2019-2020

Résolution 255-12

Marcel LeFort, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil adopte les objectifs du directeur général 2019-2020 :

- Assurer une haute qualité d'éducation : accent sur le rendement et le bien-être des élèves et du personnel;
- Assurer la mise en œuvre du plan visant la *Construction identitaire / la sécurité linguistique / la langue parlée dans les écoles*;
- Défendre les droits et promouvoir l'identité unique au CSAP;
- Viser une infrastructure de haute qualité pour tous les élèves du CSAP
- Maximiser le recrutement et la rétention des élèves et des employés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2023

Après plusieurs sessions de travail au courant de la dernière année, le Plan stratégique 2019-2023 du Conseil est finalement présenté pour adoption.

Résolution 255-13

Marcel Cottreau, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil adopte la planification stratégique 2019-2023, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le plan atteste cinq grandes priorités stratégiques qui guideront la gestion du Conseil scolaire durant les 4 prochaines années, soit :

1. Bien-être physique et mental
2. Relations école/famille/communauté
3. Rétention et recrutement
4. Réussite académique
5. Sécurité linguistique

13. BUDGET 2019-2020

13.1. BUDGET PROPOSÉ 2019-2020

L'administration commente le document du budget proposé 2019-2020 qui se chiffre à 100 335 000 \$. En termes de dotation, cela signifie 860,77 postes ETP (équivalent temps plein), soit :

- ▶ 543,73 postes syndiqués NSTU (dotation écoles, initiatives écoles, appui aux écoles)
- ▶ 158,61 postes syndiqués NSGEU
- ▶ 72,43 postes syndiqués CUPE
- ▶ 79 personnes non syndiquées
- ▶ 7 personnes à l'Équipe de gestion

Résolution 255-14

Louise Marchand, appuyée par Donald Jacquard, propose que le Conseil scolaire acadien provincial accepte le budget 2019-2020, de l'ordre de 100 335 000 \$, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13.2. PLAN D'AFFAIRES 2019-2020

Les membres reçoivent une mise à jour concernant le Plan d'affaires 2019-2020.

La date limite pour le Plan d'affaires (normalement dans les 90 jours suivant la réception de la feuille de profil officielle), n'a pas encore été indiquée; cependant, le MEDPE a indiqué que la date sera repoussée.

Le Conseil prévoit l'approbation du Plan d'affaires 2019-2020 à la réunion de septembre 2019.

14. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

14.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

14.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

14.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

14.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

14.5. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

Le rapport est déposé.

14.5.1. Deuxième lecture : Politique Voyages scolaires

Résolution 255-15

Léonard LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose que le Conseil adopte en deuxième lecture la politique 620, « Voyages scolaires », telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14.6. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.

14.7. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Résolution 255-16

Donald Jacquard, appuyé par André Surette, propose que le Conseil adopte les États financiers vérifiés au 31 mars 2019, tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 255-17

Donald Jacquard, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil adopte le rapport de l'état vérifié de la rémunération conformément à la loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public pour l'exercice financier clos le 31 mars 2019, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14.8. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE

Résolution 255-18

Marthe Craig, appuyée par André Surette, propose de nommer les membres suivants au sein du comité Prix de reconnaissance du Conseil :

Région nord-est : M. Léonard LeFort et Mme Louise Marchand

Région centrale : M. Hank Middleton et Mme Hélène Lavigne

Région sud-ouest : Mmes Jeanelle d'Entremont et Sophie Thériault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 255-19

Marcel LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose d'adopter le mandat et les lignes directrices du comité Prix de reconnaissance, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14.9. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU C.A. FNCSF

Le rapport est déposé.

14.10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU C.G. U. STE-ANNE

Le rapport est déposé.

14.11. RAPPORT DU REPRÉSENTANT SUR PACE

Le rapport est déposé.

15. DÉPÔT

15.1. CORRESPONDANCE

15.2. RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS EN MILIEU UNIVERSITAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les procédures touchant les garderies lors de déroulement des procédures de confinement barricadé
- Les autobus scolaires
- Les fêtes organisées par les finissants
- L'intimidation dans les écoles

17. AVIS DE MOTIONS

À la réunion du 4 mai 2019, ce fut clarifié que les avis de motions devaient être reçus en réunion délibérante; tandis que le texte exact de la motion devait être reçu au secrétaire du Conseil 10 jours avant la réunion du Conseil. La raison pour ceci, conformément au Règlement intérieur ainsi qu'aux Règles de procédures Bourinot, est pour permettre aux membres l'occasion de réfléchir et de se préparer en vue de la discussion de la question; ainsi que pour permettre les recherches nécessaires avant que ce soit déposé au Conseil; par exemple, vérifier que la question ne contredit pas une politique existante, une résolution déjà adoptée, etc.

Conformément à la discussion du 4 mai, les membres souhaitant faire des avis de motion le font à ce point à l'ordre du jour et les textes exacts des motions devront être reçus 10 jours avant la réunion.

- M. Lucien Comeau fait un avis de motion qu'une étude soit faite sur l'efficacité des ÉcolesPlus dans les écoles du CSAP.
- M. Kenneth Gaudet fait un avis de motion pour rapprocher le point 6.31 du Règlement intérieur « Le sort de la motion » aux Règles de procédures Bourinot.
- M. Jérôme Breau fait un avis de motion concernant l'embauche d'avocats francophones.
- M. Blair Samson fait un avis de motion faisant état que le directeur général présente au Conseil un rapport annuel détaillé concernant les embauches précoces.
- M. Blair Samson fait un avis de motion faisant état que les réunions du Conseil se poursuivent le dimanche lorsque l'ordre du jour sera trop long et que des réunions de comités en personnes pourraient également avoir lieu le dimanche.

18. ÉCOLES DU CSAP

18.1. DEMANDE DE VOYAGE (rétro) : École acadienne de Truro
Moncton, NB

Résolution 255-20

Jérôme Breau, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil scolaire accepte rétroactivement la demande de voyage de l'École acadienne de Truro à l'Université de Moncton, pour les élèves de la 11^e année, le 30 mai 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 18.2. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire du Carrefour
New York, NY

Résolution 255-21

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École du Carrefour à New York, pour les élèves des 11^e et 12^e années, du 28 mai au 1^{er} juin 2020.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

- 18.3. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire du Sommet
New York, NY

Résolution 255-22

André Surette, appuyé par Lucien Comeau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire du Sommet à New York, pour les élèves des 11^e et 12^e années, du 28 mai au 1^{er} juin 2020.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

- 18.4. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire de Par-en-Bas
St. John's, TNL

Résolution 255-23

Donald Jacquard, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire de Par-en-Bas à Saint-John's, TNL, pour les élèves des équipes de volleyball féminin et masculin sénior, du 24 au 27 octobre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra le 28 septembre 2019 à l'École acadienne de Pomquet.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 05, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Marthe Craig propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil